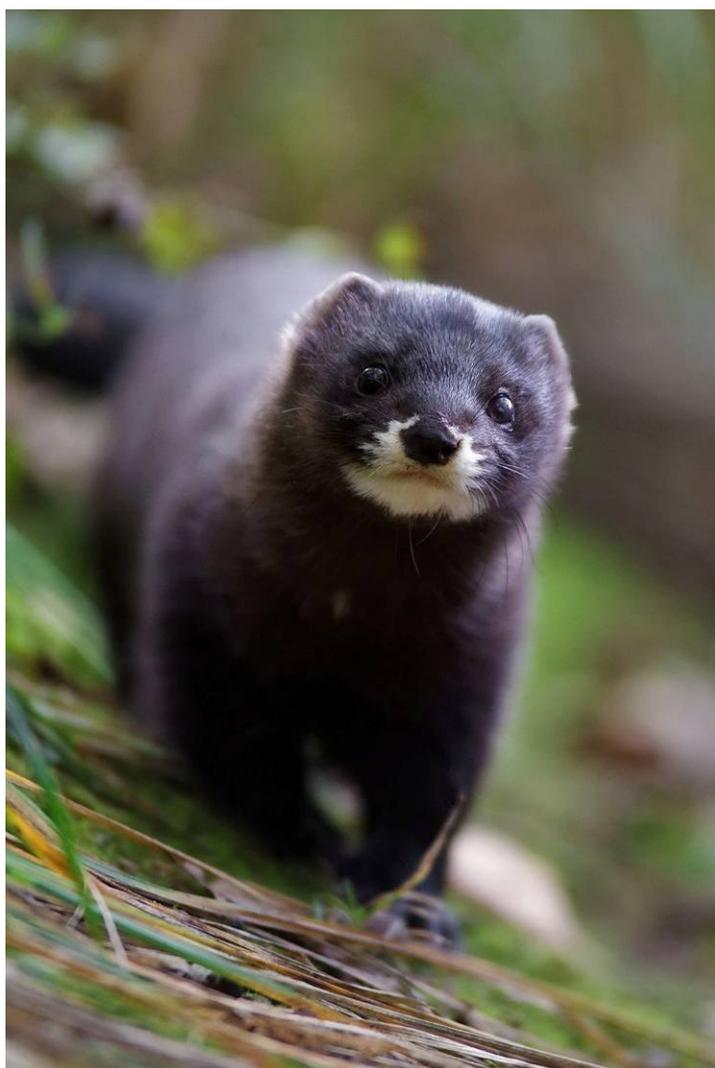


Plan National d'Actions intermédiaire sur le Vison d'Europe

Bilan des prospections ciblées – juin 2019



PNA Transitoire : Bilan juin 2019

Crédits photographiques : M. Berroneau (vison), ONCFS (enclos), T. Ruys (radeau)

Sommaire

1. Objectifs.....	3
2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe.....	4
2.1 Bilan des trois premières saisons de prospection.....	4
2.2 Perspectives pour l'hiver 2019-2020.....	7

1. Objectifs

Le Vison d'Europe *Mustela lutreola* est un mammifère protégé, classé en danger critique d'extinction au niveau européen et français dans les listes rouges UICN. Les populations sauvages résiduelles sont réparties localement en Russie (mais la situation est incertaine), dans le Delta du Danube en Roumanie et Ukraine, dans le Nord de l'Espagne et dans le Sud-Ouest de la France.

En 2014, un programme d'actions prioritaires a été défini pour la période intermédiaire précédant la rédaction d'un troisième volet du Plan National d'Actions. La DREAL Nouvelle-Aquitaine assure la coordination du programme, en lien avec l'ONCFS en charge de l'animation scientifique et technique, et avec Cistude Nature qui assure l'animation des réseaux de partenaires intervenant sur le Vison d'Europe.

Diverses actions sont en cours de réalisation avec des efforts particuliers sur :

- La mise à jour des connaissances sur la répartition du Vison d'Europe
Elle s'appuie en premier lieu sur un programme de prospections ciblées, mises en œuvre sur les secteurs de présence récente de l'espèce, selon un protocole détaillé appliqué de manière homogène sur toute la zone couverte. Ce programme fixe de premiers objectifs sur la période 2016-2019.
- La conservation des populations de Vison d'Europe par la lutte contre le Vison d'Amérique. Cette action vise à protéger les territoires occupés par le Vison d'Europe de l'extension des populations de Vison d'Amérique. Elle s'appuie sur la mise en place d'une stratégie coordonnée de surveillance et de lutte ciblée.
- La mise en œuvre d'un élevage conservatoire de Vison d'Europe

Le présent rapport constitue le bilan des actions engagées depuis l'automne 2016.

2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe

Le Vison d'Europe est un animal très discret et difficile à observer. Il est par ailleurs difficile à distinguer d'autres espèces comme le Putois ou le Vison d'Amérique tant au niveau des observations visuelles que des indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas) qui sont proches de ceux des autres petits carnivores.

En conséquence, la technique de prospection employée reste actuellement la capture dans des cages réparties de manière systématique sur le terrain. Lorsque les animaux sont capturés, il devient facile de confirmer qu'il s'agit bien d'un Vison d'Europe. Après une manipulation rapide (prise de photographies, pesée, sexage et prélèvement d'une touffe de poils), les animaux sont relâchés rapidement là où ils ont été capturés.

Ces opérations nécessitent une autorisation nominative délivrée par le Ministère de l'Environnement.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est un établissement public en charge de la police de l'environnement et de la connaissance de la faune sauvage. Il encadre la réalisation de ces captures à visée scientifique. Différentes structures partenaires (associations de protection de la nature, associations de piégeurs, fédérations de pêche ou de chasse, gestionnaires de territoires, collectivités locales...) sont associées localement à ces suivis.

2.1 Bilan des trois premières saisons de prospection

Le protocole actuel de prospection du Vison d'Europe prévoit 519 campagnes réparties sur 3 années (2016-2019) sur l'ensemble de l'aire de répartition possible, probable ou certaine de l'espèce. La priorisation des secteurs à prospecter est susceptible d'évoluer chaque année en fonction des résultats des prospections de l'année précédente. Au cours de la saison 2018/2019, de nouvelles campagnes ont été ajoutées en adaptation aux données terrain, portant le nombre total de campagne à réaliser à 533.

Entre le 24 octobre 2016 et le 30 mars 2019, 346 campagnes de prospections ont été réalisées (36 en 2016 et 126 en 2017, 130 en 2018 et pour le moment 54 en 2019).

Sur ces 346 campagnes, 12 ont permis d'attester la présence du Vison d'Europe.

En comptabilisant les captures et recaptures, il y a eu 35 prises de Vison d'Europe depuis 2016. Grâce au programme LIFE en cours, nous savons qu'un minimum de 12 individus différents ont été pris (des analyses génétiques sont encore en cours) : 7 mâles et 5 femelles.

Environ une trentaine de partenaires se sont mobilisés depuis 2016.

18 campagnes ont permis la capture d'un total de 21 visons d'Amérique (Gironde : 4 individus, Landes : 1 individu et Pyrénées-Atlantiques : 11 individus).

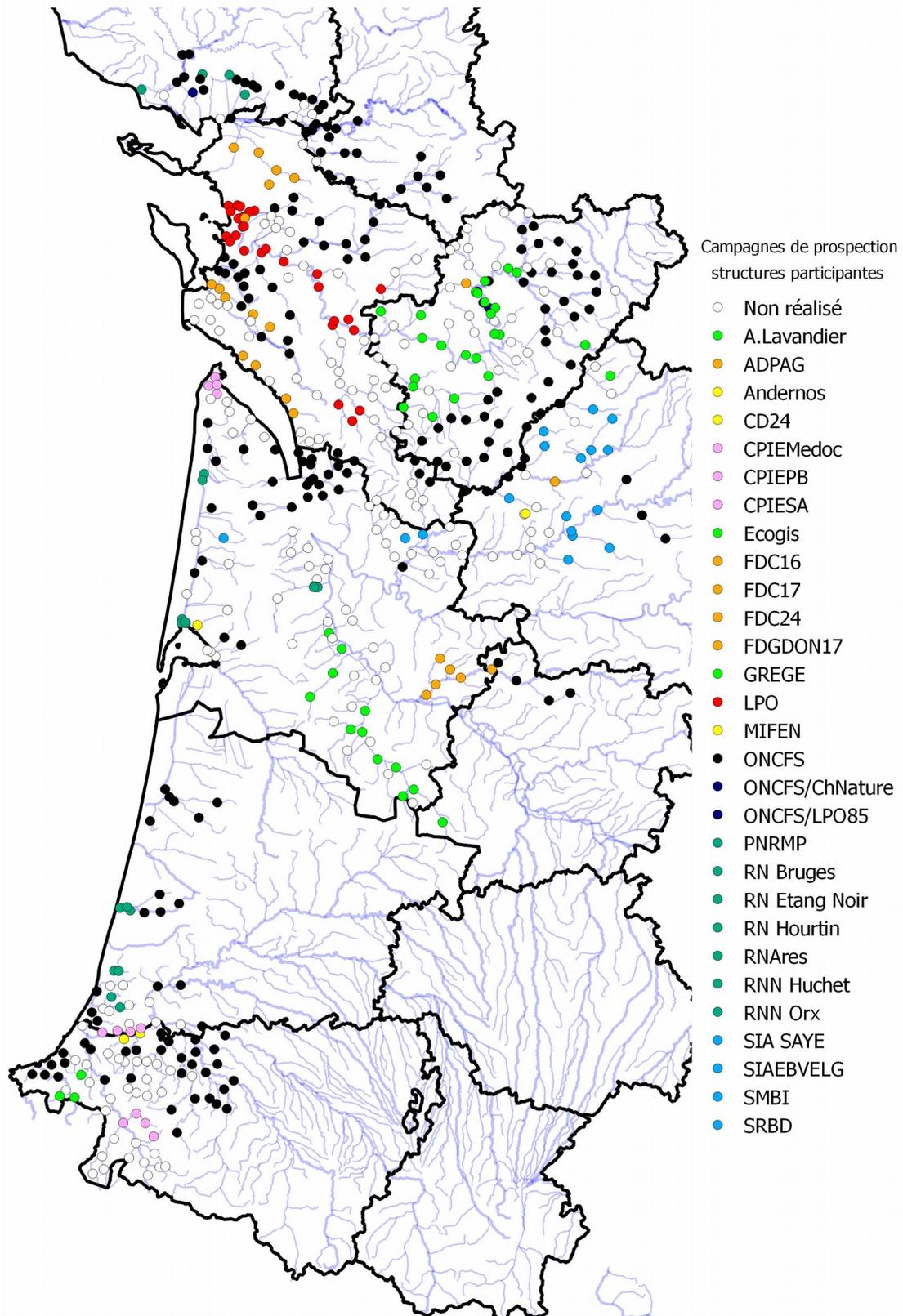


Figure 1: localisation des prospections Vison d'Europe et identification des partenaires participants

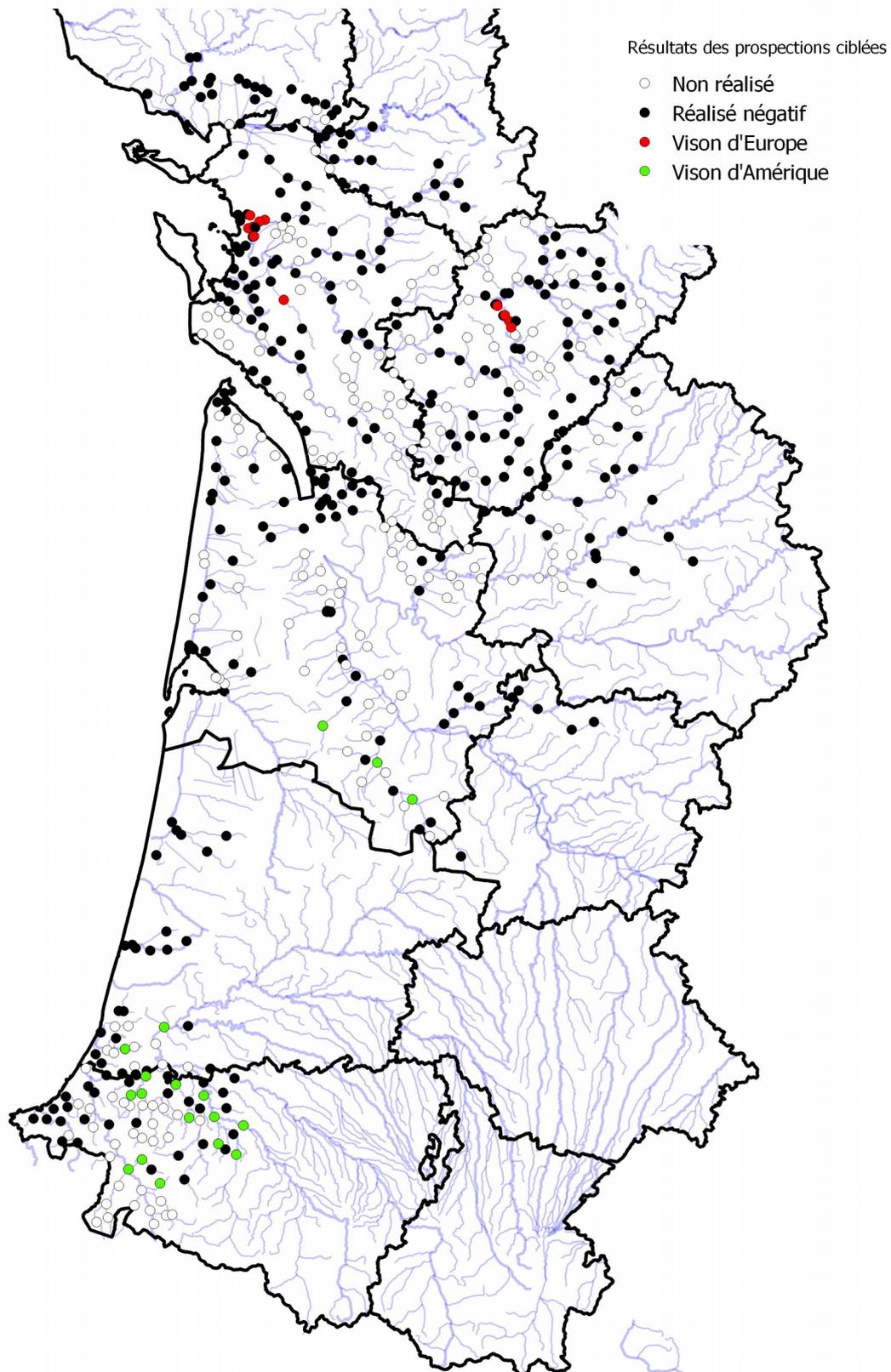


Figure 2: localisation des captures de vison d'Europe et vison d'Amérique suite aux campagnes de prospections Vison d'Europe

Tableau 1: réalisation des campagnes par département

Dept	Nb Total	Nb réalisé	%
16	97	67	69
17	126	75	59
24	38	25	66
33	115	65	56
40	36	28	78
47	5	5	100
64	73	41	56
79	18	18	100
85	25	22	88
Total	533	346	65

L'ensemble des prospecteurs a donc réalisé 65 % des prospections prévues.

Pour mémoire, les campagnes pouvaient être réalisées soit sur 10 nuits consécutives (100 nuits-pièges), soit sur 2x4 nuits entrecoupées par 2 jours de repos (80 nuits-pièges).

Ces trois saisons de prospection représentent en tout 32 856 nuits-pièges à raison d'une moyenne de 95 nuits-pièges par campagne.

2.2 Perspectives pour l'hiver 2019-2020

La poursuite des prospections sera accompagnée de rencontres pour présenter le présent bilan, poursuivre et actualiser les formations de référents départementaux, permettre la mise en réseau des différents acteurs.

